VIVRE A LANTHEUIL

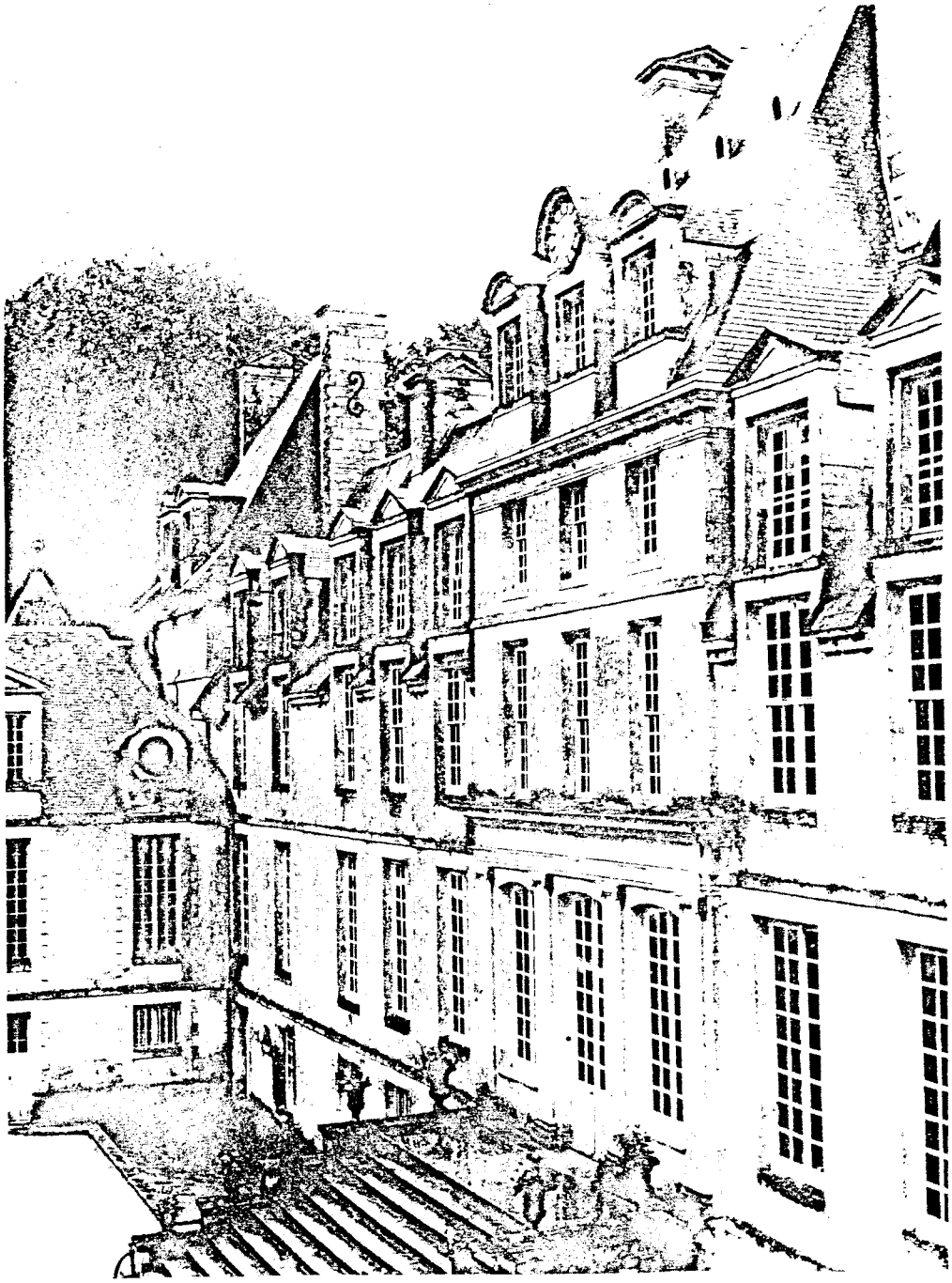

LANTHEUIL, le Château de Manneville

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

Janvier 1979 Numéro 1

VIVRE A LANTHE

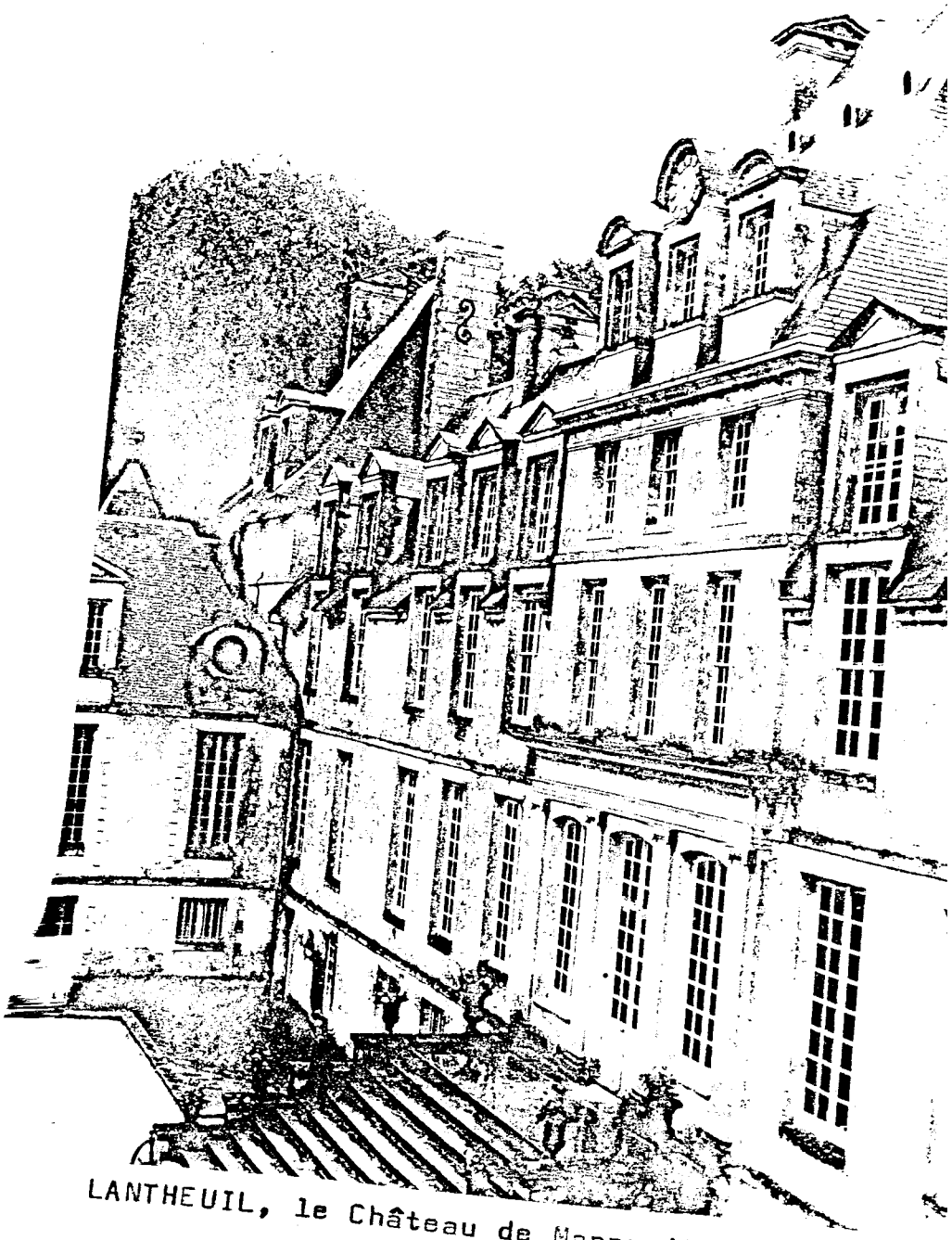

LANTHEUIL, le Château de Manneville

BULLETIN COMMUNA D'INFORMATION

Janvier 1979

Voici notre premier bulletin communal.

Le bon accueil que vous voudrez bien lui réserver nous encouragera à publier de nombreux numéros suivants.

Pourquoi ce bulletin ?

Bien-sûr, pour vous informer et vous tenir au courant de la vie locale.

Mais nous voulons aussi faire de ce bulletin un instrument de liaison entre la Municipalité et vous, notre souhait étant que par son intermédiaire puisse s'établir un véritable dialogue.

Les remarques et suggestions dont vous voudrez bien nous faire part pourront nous aider à mieux administrer la Commune.

Aussi, dans les prochains numéros, nous traiterons des sujets qui vous intéressent et dont vous voudrez bien nous faire part.

Permettez moi, pour conclure, de vous offrir, au nom du Conseil Municipal, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs souhaits de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

-o-o-o-o-o-o-o-

GENDARMERIE : CREULLY - Tél. 80.10.43

POMPIERS : CREULLY - Tél. 80.10.43

CENTRE DE SOINS : Oblates de Sainte-Thérèse
5, route d'Arromanches CREULLY
Tél. 80.10.58

CENTRE HOSPITALIER : CAEN - Tél. 94.81.12

ASSISTANTES SOCIALES : Mme ..... (Régime Général)
.....
.....
Melle MARSON (Régime Agricole)
Mairie de COURSEULLES-sur-MER
Permanence Mardi 9h-12h
Tél. 83.45.47

MAIRIE : Permanences le Mercredi de 9h à 12h
le Samedi de 9h à 11h

EMPLOYES COMMUNAUX : Mme CARABEUF Yvonne, porteuse de plis, femme de ménage
M DOUCET René, entretien des voies entretien des cimetières
M RENOUF Joël, entretien des bâtiments communaux
M SALMON André, Secrétaire de Mairie

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement préélémentaire: Ecole maternelle de CREULLY
Enseignement primaire: Ecole primaire de LANTHEUIL
Instituteurs: M.Mme BENNETT
Enseignement secondaire: Collège de CREULLY

P.T.T. : CREULLY - Tél. 80.10.62
du Lundi au Vendredi 9h-12h - 15h-18h
Samedi 9h-12h

CULTE CATHOLIQUE : Messe à l'Eglise de LANTHEUIL à 17h
un Vendredi sur deux
Presbytère de Creully Tél. 80.10.42

PERCEPTION : CREULLY - Tél 80.10.95

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : Chaque Lundi matin

-o-o-o-o-o-o-o-o-

NSEIL MUNICIPAL - CONSEIL MUNICIPAL - CONSEIL MUNICIPAL - CONSEIL MUNICIPAL - (

Maire : DAUBIN Pascal, Assistant de Mathématiques à l'Université de Caen
Tél. 80.11.24

Premier Adjoint : BEVILLE Christian, Directeur de Saco-France
Tél. 80.11.68

Deuxième Adjoint : GOUYA Michel, Chauffeur
Tél. 80.13.43

Adjoint Suppléméntaire : HILDE Claude, Syndic des gens de mer

Conseillers municipaux:

POISSON Roland, Entrepreneur de maçonnerie
Tél. 80.11.38

PAGNON André, Retraité
Tél. 80.10.23

TROUDE Paul, Contremaître principal C.H.U.
Tél. 80.12.11

CARABEUF Jean-Pierre, Employé de banque
Tél. 80.10.57

BISSON Reine, Aide-soignante
Tél. 80.13.48

GUERARD Claude, Agriculteur
Tél. 80.10.13

ROYER Victor, Chauffagiste

BUREAU D'AIDE SOCIALE - BUREAU D'AIDE SOCIALE - BUREAU D'AIDE SOCIALE - BUREAU

Président : DAUBIN Pascal, Maire

Délégués du Conseil Municipal:

PAGNON André
TROUDE Paul
CARABEUF Jean-Pierre
BISSON Reine

Délégués de l'Administration:

CARABEUF Yvonne
LEVARD Thérèse
MARIE Nicole
ROUZIN Arlette

NAISSANCES

2 Juin	RICHARD Stephanie
10 Juin	MORE Sabrina
14 Juin	DALLA VIA Morgan
24 Août	ROUZIN Marie Julie

MARIAGES

27 Mai	LEMEE Philippe et JEANNE Nicole
24 Juin	FOSSEY Pascal et BOURDIN Laurence
8 Juillet	FOSSEY Didier et DESNOS Marie-Claude
22 Juillet	GOUYA Didier et FERET Anne-Marie
31 Juillet	JEANNE Joël et MARIE Yveline

DÉCÈS

16 Février	DENIS Louis
5 Mai	NICOLLE Vve GIRARD Gabrielle
12 Juillet	ARSÈNE Fernand

L'Administration des PTT nous prie de vous informer que de nombreuses lignes sont libres à Lantheuil, permettant de raccorder de nouveaux abonnés.

S'adresser à l'Agence Commerciale des Télécommunications rue Paul Toutain Caen Tél. 86.25.25 (communication gratuite)

Nombreux ont été ces derniers mois les nouveaux abonnés au téléphone à Lantheuil. Cependant leur numéro ne figure pas dans l'annuaire.

Aussi nous leur demandons de bien vouloir nous communiquer ce numéro afin d'être en mesure de faire paraître une mise à jour dans le prochain exemplaire de ce bulletin.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

On ne fait jamais assez pour aider les personnes âgées, tant devrait être grande la reconnaissance que nous devons avoir pour les générations qui nous précèdent et qui ont tant donné pour que nous ayons aujourd'hui une vie un peu moins difficile.

Aider les personnes âgées c'est d'abord leur donner les moyens matériels pour avoir une vie décente pendant leurs vieux jours et nous n'ignorons pas la faiblesse du montant de nombreuses retraites.

Le Bureau d'Aide Sociale s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'y suppléer par la délivrance de bons de pain, viande et combustibles, ainsi que par la confection de colis de Noël.

Des démarches ont été entreprises qui ont abouti à l'installation gratuite du téléphone pour certaines personnes âgées, d'autres sont en cours pour l'amélioration de l'habitat.

Mais le seul aspect matériel n'est pas suffisant. Nous devons aussi prendre en considération l'isolement et la solitude qui sont parfois difficiles à supporter pour les personnes âgées. Il y a bien le repas annuel pour les anciens mais ce n'est qu'une seule journée au cours de laquelle elles peuvent se retrouver. Aussi, pour rompre cet isolement, nous souhaiterions que puisse se créer à LANTHEUIL un Club du Troisième Age.

La Municipalité est disposée à aménager un local confortable pour y recevoir un tel Club.

Que les bonnes volontés, jeunes et moins jeunes qui s'offriraient pour animer ce Club, veuillent bien se faire connaître.

ooOoo

L'Assemblée Générale annuelle du Comité des Fêtes s'est tenue le Vendredi 24 Novembre 1978 à la Mairie.

Il a été procédé au renouvellent du Bureau et à la mise sur pied du calendrier des manifestations pour les mois à venir.

COMPOSITION DU BUREAU

Président: Troude Paul
Secrétaire: Daubin Jocelyne
Trésorier: Marie Jacques
Trésorier-adjoint: Guigueno Joseph
Membres: Bennett Nadine, Bennett Philippe, Godard Roger, Gouya Robert, Lemieux Odette Lemieux Eugène, Lhoutellier Geneviève

CALENDRIER DES ACTIVITES

-Vendredi 22 Décembre 1978 à 15h à la salle des fêtes:
Arbre de Noël pour tous les enfants de Lantheuil
(en collaboration avec la coopérative scolaire)

-Dimanche 4 Février 1979 à 15h à la salle des fêtes:
Matinée costumée.

-Du Mercredi 4 Avril au Mercredi 18 Avril:
"Connaissez-vous bien Lantheuil"
Concours de reconnaissance de photographies.

-Dimanche 20 Mai:
Rallye touristique automobile.

-Samedi 23 Juin:
Feux de la Saint Jean

-Samedi 14 Juillet:
Fête Nationale.

Des concours de belote ou de dominos pourront être organisés à votre demande dans le courant du premier trimestre

COMPOSITION DU BUREAU

Président : RICHARD Daniel
Vice-Président : POISSON Roland
Secrétaire : BISSON Christian
Trésorier : FIQUET René

Pour la saison I978-I979, le S.C.L. a engagé trois équipes en championnat, dont deux équipes seniors en 5ème division et une équipe de poussins.
Ces équipes ont obtenu les résultats suivants :

SENIORS 5ème DIVISION : EQUIPE A

S.C.L.	bat	A.S. Mouen	3 - I
"	"	A.S.L. Noyers -Missy	8 - 3
"	"	J.S. St Manvieu	6 - 0
"	"	J.S. Audrieu	6 - 3
"	"	U.S.L. St Contest	4 - 2
"	"	S.C. Hérouville	3 - I
"	"	U.S. Bretteville l'Orgueilleuse	3 - I
"	"	E.S. Carpiquet	I0 - I
A.S. La Folie Couvrechef	bat	S.C.L.	3 - I
Authie	bat	S.C.L.	3 - I

Le S.C.L. est actuellement en tête du classement de sa division.

SENIORS 5ème DIVISION : EQUIPE B

Le I0/09 à LANTHEUIL	S.C.L. bat Cresserons	7 - 3
Le 24/09 à ST AUBIN	St Aubin bat S.C.L.	3 - I
Le 08/I0 à LANTHEUIL	Ouistreham bat S.C.L.	6 - 2
Le I5/I0 à LUC S/ MER	Lus S/ Mer bat S.C.L.	3 - I
Le 29/I0 à LANTHEUIL	Fontaine Henry bat S.C.L.	I - 0
Le 05/II à DOUVRES	S.C.L. bat Douvres	3 - 0
Le I9/II à LANTHEUIL	Mathieu bat S.C.L.	5 - 2
Le 26/II à LANTHEUIL	Courseulles bat S.C.L.	5 - 0
Le I0/I2 à LION S/ MER	Lion S/ Mer bat S.C.L.	7 - 0

CHAMPIONNAT POUSSINS

Le 07/I0 à LANTHEUIL	S.C.L. bat Port en Bessin	6 - 0
Le I4/I0 à BRETTEVILLE L'ORG.	S.C.L. bat U.S.B.	5 - 2
Le 04/II à LANTHEUIL	S.C.L. bat S.L. Bayeux	5 - I
Le I8/II à NONANT	S.C.L. bat Nonant	5 - I
Le 25/II à LANTHEUIL	Tilly bat S.C.L.	2 - 0
Le 09/I2 à VERSON	Verson bat S.C.L.	2 - I
Le I6/I2 à LANTHEUIL	A.S. Bayeux bat S.C.L.	2 - 0

ooOoo

BUREAU

Président : POISSON Roland
Vice-Président : FIQUET René
Secrétaire : RICHARD Michel
Trésorier : GODARD Roger

La Société de Chasse de Lantheuil a organisé un lâcher de 30 perdrix le 8 octobre et deux lâchers de 30 faisans les 22 octobre et 5 novembre I978.
Vingt et un chasseurs, dont les 8 actionnaires, participaient à la battue qui permettait de récupérer 28 volatiles.
La Société remercie Monsieur FIQUET Henri d'AMBLIE qui a aimablement prêté une pièce de betteraves pour permettre le lâcher.
Elle se félicite de voir l'excellente ambiance qui règne grâce à la parfaite entente existant entre sociétaires et actionnaires.

Un ball-trap sera organisé les 5 et 6 mai I979.

ooOoo

Quand il d'agit de s'occuper d'adduction d'eau ou d'électricité, d'assainissement, de ramassage et traitement d'ordures ménagères, de scolarité préélémentaire ou secondaire...., une commune seule ne peut faire face.

Pour cette raison, les communes ont été amenées à se regrouper en Syndicats Intercommunaux pour traiter en commun des problèmes spécifiques.

La Commune de LANTHEUIL adhère à 6 Syndicats Intercommunaux qui sont:

-S.I.R.O.M. (ordures ménagères)
-Syndicat Scolaire (collège de Creully)
-S.I.V.O.M. (école maternelle)
-Syndicat des Trois Vallées (tourisme)
-Syndicat des eaux
-Syndicat d'électrification

Chaque commune adhérente à un Syndicat délègue deux membres du Conseil Municipal qui la représentent au sein du Comité Syndical.

Dans chacun des numéros de ce bulletin communal, un article aura pour sujet l'un des syndicats dont Lantheuil fait partie.

Aujourd'hui il sera question du S.I.R.O.M. (syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères) dont le siège est à la Mairie de Thaon et au sein duquel les représentants de Lantheuil sont MM. DAUBIN et GUERARD.

Le S.I.R.O.M. comprend 38 communes pour lesquelles les ordures ménagères sont collectées par l'intermédiaire d'une entreprise privée, la C.G.E.A.. Le contrat passé avec cette compagnie arrivant à expiration fin 1978, un nouveau contrat a été passé avec cette même entreprise, pour une durée de 5 ans à compter du 1er Janvier 1979.

../..

La collecte peut être, au choix de chaque commune, hebdomadaire (c'est le cas actuellement pour Lantheuil) ou bihebdomadaire moyennant une contribution financière plus élevée.

CE QUI VA CHANGER A PARTIR DE JANVIER 1979 :

Si du point de vue de la collecte le service rendu est dans l'ensemble satisfaisant, de nombreuses difficultés sont apparues au niveau du dépôt situé près de l'intersection des CD 22 et 35 sur le territoire de la commune d'Amblie.

Les nuisances: odeurs, fumées, foisonnement de déchets, pullulation de rats... sont devenues insupportables.

Aussi, le S.I.R.O.M. a décidé, à partir de Janvier 1979, de transformer le dépôt actuel en DECHARGE CONTROLEE. Les ordures seront déchargées en fond de carrière et recouvertes immédiatement de matériaux inertes,(terre,gravois) ralentissant la fermentation et supprimant ainsi odeurs, risques d'incendie,fumées et foisonnement des déchets. La dératisation sera rendue plus efficace.

Un employé du S.I.R.O.M. effectuera chaque jour ces travaux de recouvrement à l'aide d'un bull-pousseur qui a été acquis par le Syndicat.

La décharge nouvellement aménagée sera ouverte aux habitants des communes du ressort du S.I.R.O.M., chaque jour de 9h à 12h (sauf dimanches et fêtes).

Munis d'une autorisation de dépôt à retirer à la Mairie vous pourrez y déposer aux jours et heures d'ouverture les déchets de toute nature qui ne sont pas ramassés par les bennes.

A ce sujet il convient de vous préciser les conditions précises de la collecte d'après le contrat qui lie le S.I.R.O.M. et la C.G.E.A.

../..

CONDITIONS DE LA COLLECTE

1) Les déchets susceptibles d'être ramassés doivent obligatoirement être rassemblés dans des poubelles ou sacs plastique d'une contenance maximum de 110 litres.

2) Peuvent être placés dans ces poubelles ou sacs :

a) les ordures ménagères, cendres, débris de verre et de vaisselle, balayures et résidus de toutes sortes en provenance des habitations.

b) les crottins, fumiers, feuilles mortes, boues, et d'une façon générale tous les produits provenant du nettoiement des cours et jardins; (marcs de pomme, tailles de pelouses haies ou arbustes,...)

c) les cadavres de petits animaux.

3) Ne sont pas susceptibles d'être ramassés, les terres déblais, gravois et débris provenant de l'exécution de travaux publics ou particuliers, ferrailles et de façon générale tous objets qui par leurs dimensions, leur poids ou leur nature, ne pourraient pas être chargés dans les véhicules de collecte.

4) Les récipients contenant les déchets susceptibles d'être collectés sont sortis des immeubles et déposés par les habitants devant leur immeuble en bordure de trottoir, s'il en existe, ou contre les habitations. Lorsque la voie de desserte est inaccessible aux véhicules de collecte et dans les villages, les récipients sont déposés par les habitants en bordure de la voie communale la plus proche.

5) Les objets encombrants et ferrailles seront collectés par bacs laissés à la disposition des utilisateurs durant 3 jours, une fois l'an.

- En cas de contestation et avant toute réclamation, vous pourrez vous adresser à la Mairie où est déposé le cahier des charges que tout administré peut consulter.

CONOIR Roger.....Serrurerie, ferronnerie d'art
Route de Caen PIERREPONT
Tél : 80 10 36

DENIS.....Café, épicerie, restaurant
LANTHEUIL
T l : 80 11 00

HENIN.Robert.....Maçonnerie, restauration
d'anciens, taille de pierres
Rue Fleurie LANTHEUIL
Tél : 80 11 79

LAHOUSSINE Larbi.....Chauffage Central, serrurerie,
plomberie, hotte en cuivre, fer
forgé
Route de Caen PIERREPONT
Tél : 80 11 09

LEFEVRE-JAMES.....Electricité générale, électro-
ménager
Chemin Blanc LANTHEUIL

MARIE Gilbert.....Fruits et légumes, produits
laitiers
Rue de la Cantière LANTHEUIL
Tél : 80 11 70

PAGNON-MICHOT.....Assurances toutes branches
PIERREPONT
Tél : 80 10 23 et 80 00 11

PICANTIN Gérard......"Harmonie" photographie d'art
Place Maurice Fouques
CAEN

PORTIER Daniel.....Maçonnerie, restauration
Rue de la Vallée
PIERREPONT
Tél 80 14 88

POISSON Roland.....Maçonnerie, béton armé, pavillons
traditionnels, restauration
Rue Fleurie LANTHEUIL
Tél : 80 11 38

RICHARD Daniel.....Entrprise de travaux agricoles
Rue de l'Eglise LANTHEUIL
Tél : 80 10 56

ROUZIN Jean-Louis.....Menuiserie, charron, jouets en
bois
Rue Fleurie LANTHEUIL
Tél : 80 11 67

ORANGES AU SIROP

Pour 6 presonnes.

-6 belles oranges à peau fine

-400g de sucre

-2dl½ de sirop de grenadine

-2dl½ d'eau

-3 cuillers à soupe de Grand-Marnier

Prélevez le zeste des oranges en les pelant avec un couteau pointu. Coupez ce zeste en fines lanières.

Pelez ensuite les oranges à vif.

Faites fondre le sucre dans le sirop et l'eau,sur feu doux, laissez cuire pendant dix minutes, puis ajoutez la liqueur.

Mettez les oranges et les zestes coupés dans le sirop et laissez cuire très doucement pendant 40 mn.

Laissez refroidir.

Mettez dans la coupe de service et gardez au frais jusqu'au moment de servir.

Accompagnez à volonté de langues de chat.

Bon appétit !

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

JS AVEZ LA PAROLE - VOUS AVEZ LA PAROLE - VOUS AVEZ LA PAROLE - VOUS AVEZ LA PA

Cette page vous est réservée.
Vous voudrez bien y inscrire tout ce que vous avez à nous dire et la retourner ensuite à la Mairie.
Merci !